



*Nul ne sort de Suresnes qui  
souvent n'y revienne*

## SURESNES

### EXTRAIT DU REGISTRE DES

### DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 septembre 2024

Le Conseil Municipal de la commune de Suresnes, légalement convoqué s'est réuni à la Salle des fêtes à 19h00, sous la présidence de M. Guillaume BOUDY, Maire de Suresnes.

Le nombre des conseillers municipaux en exercice est de 43.

#### **Etaient présents :**

*- Adjoints -*

Mme Muriel RICHARD, M. Fabrice BULTEAU, Mme Isabelle DE CRECY, M. Vianney RASKIN, Mme Nassera HAMZA, Mme Florence DE SEPTENVILLE, M. Alexandre BURTIN-LUCIOTTO, Mme Elodie REBER, Mme Frédérique LAINE, M. Louis-Michel BONNE, M. Jean PREVOST, M. Bruno JACON, Mme Cécile GUILLOU, M. Stéphane PERRIN-BIDAN

*- Conseillers municipaux -*

Mme Sophie DE LAMOTTE, Mme Valérie BARBOILLE, M. Jean-Marc LEMBERT, M. Frédéric VOLE, Mme Perrine COUPRY, M. Antoine KARAM, M. Yves LAURENT, Mme Marie LE LAN, Mme Anaïs DELBURG, M. Thierry PORTAL, M. Nicola D'ASTA, Mme Katya VERIN-SATABIN, M. Kevin BLANCHARD, Mme Julie TESTUD, M. Abraham ABITBOL, Mme Olfa COUSSEAU, M. Valéry BARNY, M. Amirouche LAIDI, Mme Béatrice DE LAVALETTE, M. Loïc DEGNY

Formant la majorité des membres en exercice.

#### **Absents représentés :**

*- Adjoints -*

M. Yoann LAMARQUE à Mme Muriel RICHARD, Mme Sandrine DU MESNIL à M. Bruno JACON

*- Conseillers municipaux -*

Mme Isabelle FLORENNES à M. Guillaume BOUDY, Mme Véronique RONDOT à Mme Florence DE SEPTENVILLE, M. François PETER à Mme Isabelle DE CRECY, M. Yohann CORVIS à Mme Julie TESTUD DE SEPTENVILLE, M. François PETER à Mme Isabelle DE CRECY, M. Yohann CORVIS à Mme Julie TESTUD

#### **Absents non-représentés :**

*- Adjoints -*

*- Conseillers municipaux -*

M. Xavier IACOVELLI, Mme Safia EL-BAKKALI

#### **Secrétaire :**

M. Jean-Marc LEMBERT

« Le Maire de Suresnes certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la mairie, conformément aux articles L. 2121-10 et 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales ».

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2122-22,

Vu le Code du Patrimoine, articles L. 451-2, D. 451-16 et suivants régissant l'inscription à l'inventaire d'un Musée de France d'un bien acquis par la personne morale propriétaire des collections,

Vu le Code du Patrimoine, article L. 451-18 disposant que tout bien acquis à titre gratuit ou onéreux est affecté aux collections du Musée de France par un acte émanant de la personne morale propriétaire du bien,

Vu la délibération 1902délib7 du 21 février 2019 portant affectation au MUS des œuvres acquises par la Ville de Suresnes,

Considérant les avis favorables de la commission scientifique régionale des collections pour l'ensemble des acquisitions concernées,

Vu le budget communal,

Sur rapport de Monsieur Guillaume BOUDY, Maire de Suresnes,

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,**

**A L'UNANIMITE**

Nombre de pour : 41

Nombre de contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Nombre de ne prend pas part au vote : 0

Nombre de pouvoirs : 6

**Des membres présents ou représentés,**

**Décide,**

**Article unique.** - D'approuver l'affectation au MUS des œuvres acquises à titre onéreux ou gratuit validées par la Commission scientifique régionale pour les musées de France de la Direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France listées ci-après :

Année d'acquisition	Œuvres
En 2024 :	-2024.1. : 3 flacons de parfums Marcel-Hugues Guerlain et Corday (achat en vente publique)
En 2023 :	-2023.1 : 1 ensemble flacon et coffret « Chypre » de Coty (don) -2023.2 : 1 flacon et 3 poudriers Richard Hudnut (don) -2023.3 : 76 dessins publicitaires de Claude Delaunay pour Coty (don)
En 2022 :	-2022.1 : 1 tableau « La Seine à Suresnes » par Franck Milton Armington (achat en vente publique) -2022.2 : 1 coffret de parfumerie Richard Hudnut (achat en vente publique)
En 2021 :	-2021.1 : 1 cheval jouet et 1 banc d'une école de la cité-jardins (changement d'affectation) -2021.2 : 1 buste d'Alexandre Maistrasse, architecte de la cité-jardins (don) -2021.3 : 1 tableau « Péniches sur les quais de Suresnes » par Alexandre Nozal -2021.4 : 1 modèle réduit d'automobile « Le Zèbre, type A » (achat en vente publique)

En 2020 :	-2020.1 : 1 boîte à biscuit Olibet (don) -2020.2 : 1 boîte à biscuit Olibet (don) -2020.3 : 1 vaporisateur de sac Coty (don) -2020.4 : 6 cartes postales représentant des vues de Suresnes (don) -2020.5 : 1 tableau « La Seine, près du Mont-Valérien » par Alexandre Nozal (achat en vente publique) -2020.6 : 1 estampe « Le Mont-Valérien Autrement dit Le Calvaire à 2 lieues de Paris » (achat en vente publique)
En 2019 :	-2019.1 : 3 brochures publicitaires et 3 courriers de la société automobile Talbot-Darracq (achat en vente publique) -2019.2 : 1 ensemble de parfums et cosmétique « Masque rouge » de Marcel-Hugues Guerlain (achat en vente publique)

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de Suresnes certifie conformément à l'article L.2131-1 du  
Code général des collectivités territoriales que le présent acte a  
été reçu par le représentant de l'État  
le 08 octobre 2024  
et publié/affiché le 08 octobre 2024  
Pour le Maire et par délégation,  
le Directeur Général des Services  
Bruno MAGGUILLI

#signature#

Guillaume BOUDY  
Maire de Suresnes